

Collectif ZES Plouaret  
Jean-Paul BLANCHETEAU  
Goaz Halec Vihan  
22420 PLOUARET

SAUVEGARDE DU TREGOR  
Président  
Yves-Marie LE LAY

Préfecture des Côtes d'Armor  
Monsieur le Préfet  
11 place du général de Gaulle  
22000 Saint Briec

Lettre ouverte à monsieur le Préfet des Côtes d'Armor

Plouaret le jeudi 15 juin 2006

Monsieur le Préfet,

Nous nous inquiétons et nous interrogeons sur la capacité de l'Etat à faire appliquer ses directives par un Gaec d'éleveurs industriels (le Gaec de La Haye).

Vos services ont pourtant relancé ce Gaec pour qu'il mette en œuvre ces directives, or à ce jour rien n'est fait.

Nous vous rappelons les faits :

Le 30 décembre 2002, le Gaec de La Haye (6037 porcs) tentait de faire passer en catimini - sans enquête publique - son projet d'extension (+560 porcs) affublé de la construction d'une unité de traitement des lisiers, celle ci étant exigée depuis 1994...

En septembre 2003, nos démarches auprès du sous préfet de Lannion ont abouti à l'annulation des permis de construire, abusivement donnés par le maire de Plouaret.

En septembre 2005, après enquête publique, le projet passait en comité départemental d'hygiène. Le projet qui vous était soumis ne respectait en rien les riverains et nous vous remercions d'avoir alors posé à l'éleveur les règles de base de bon voisinage et de vie en société :

- isolation phonique de toute l'unité de traitement,
- traitement des odeurs avec factures à l'appui,
- respect d'une distance normale des habitations des riverains.

Vous exigiez en outre des tableaux de suivi précis du nombre de porcs élevés dans l'exploitation. Le nouveau projet intégrant ces contraintes devait vous être remis deux mois plus tard.

Ce jeudi 15 juin 2006, aucun projet n'est parvenu en vos services.

Ce printemps, les épandages ont de nouveau empesté tout le secteur, les tonnes à lisiers ont encore déferlé sur nos petites routes de campagne faisant courir des risques importants à nos enfants, les talus sont toujours plus arasés pour gagner quelques mètres d'épandage, les marées vertes continuent à Saint Efflam...et le Gaec n'est toujours pas inquieté pour la pollution qu'il provoque.

Monsieur le Préfet, n'êtes vous pas chargé de faire respecter la loi ?

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de recevoir nos respectueuses salutations

Jean-Paul BLANCHETEAU  
Collectif ZES Plouaret

Yves-Marie LE LAY  
SAUVEGARDE DU TREGOR

Copie à la presse : Le télégramme – Ouest France – Le Trégor